

Fondation canadienne pour l'audit
et la responsabilisation

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

AVANCER AVEC IMPACT



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Message de la PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année qui s'est écoulée a été marquée par des changements importants, tant à l'échelle mondiale qu'à la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR). Nous évoluons dans un contexte difficile, caractérisé par des pressions économiques qui touchent non seulement notre organisation, mais aussi bon nombre de nos partenaires du secteur public.

Sur le plan interne, 2025 a été une année de transition. J'ai assumé les fonctions de présidente-directrice générale par intérim à l'automne et travaillé en étroite collaboration avec l'équipe durant une période charnière pour la Fondation. En décembre, nous avons accueilli une nouvelle présidente-directrice générale, dont la nomination a marqué une étape majeure pour l'avenir de notre organisation.

Je tiens à souligner le travail des personnes qui oeuvrent à la Fondation. Cette période n'a pas été facile, mais l'engagement de notre équipe a véritablement fait une différence.

Il ne fait aucun doute qu'il reste des défis à relever. Nous devons poursuivre nos efforts pour innover dans nos

façons de travailler tout en assurant la pérennité de notre organisation. La FCAR contribue de manière singulière au renforcement de l'audit, de la surveillance et de la reddition de comptes dans le secteur public. Cette contribution est plus importante que jamais.

Je me réjouis à la perspective d'épauler le Conseil d'administration et l'équipe de direction durant l'année à venir afin de préparer la FCAR à surmonter les défis de demain, tout en assurant une transition harmonieuse vers une nouvelle présidence du Conseil.



Michèle Galipeau
Présidente du conseil d'administration

Message de la PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

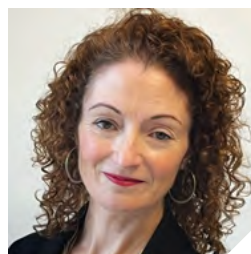
C'est pour moi un grand privilège de rejoindre la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation à un moment aussi important de son histoire. Depuis mon entrée en fonctions en décembre 2025, j'ai eu l'occasion d'échanger avec des membres, des collaborateurs et des partenaires, ce qui m'a permis de constater tout le respect que la FCAR a su gagner, tant au Canada qu'à l'étranger.

J'ai également été impressionnée par la force de notre équipe. Son expérience, sa perspicacité et son engagement envers notre mission transparaissent dans chacune de ses actions. Je tiens aussi à remercier le Conseil d'administration pour ses conseils et son soutien tout au long de cette période de transition.

À l'instar de nombreuses organisations, la FCAR évolue dans un contexte en pleine mutation. Les pressions financières sont bien réelles et les attentes ne cessent d'évoluer. Loin de voir cette situation comme un simple défi, j'y vois une occasion de réfléchir attentivement à nos priorités et aux moyens par lesquels nous créons de la valeur pour nos partenaires et nos clients.

La solide assise qui est la nôtre me donne confiance en l'avenir. La FCAR possède une longue histoire, des relations solides et une raison d'être claire. En ciblant judicieusement nos efforts, nous avons la possibilité de continuer à nous adapter de façon à renforcer encore notre pertinence et notre impact.

Au cours des prochains mois, nous présenterons un nouveau plan stratégique qui précisera la voie à suivre. Je me réjouis à l'idée de ce que nous pourrions accomplir ensemble.



Nathalie Robertson
Présidente-directrice générale



UN IMPACT CONCRET AUPRÈS DES AUDITEURS, AU CANADA COMME À L'ÉTRANGER

Qu'elles soient dispensées en présentiel ou en ligne en direct, nos formations ont eu une grande incidence dans les bureaux des vérificateurs généraux national, provinciaux et municipaux, ainsi que dans les groupes d'audit interne, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous sommes fiers de proposer des formations sur mesure, dans lesquelles les participants sont invités à réfléchir, à échanger et à mettre en pratique de nouvelles techniques, tout en bénéficiant de l'accompagnement et des commentaires de spécialistes de l'audit de performance.

L'année en chiffres

+40

cours et projets



4,3/5

note moyenne
attribuée
aux cours



9

webinaires



+600

auditeurs et
auditrices ont suivi
des formations



3

nouvelles
publications



Réalisations marquantes

Formation sur mesure pour les professionnels de l'audit au Canada



Formation de la FCAR au Bureau du vérificateur général de Terre-Neuve-et-Labrador, décembre 2025

Dans le Canada atlantique, nous avons dispensé une **formation sur mesure en matière d'audit de performance** au Bureau du vérificateur général de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette formation comprenait notamment des modules sur la délimitation de la portée d'un audit, la collecte et l'analyse de données probantes, la définition des constatations et des messages clés et la formulation de recommandations pertinentes. Les participants ont apprécié le format interactif de la formation et la possibilité de mettre en pratique les connaissances acquises. Une formation personnalisée, axée notamment sur l'analyse des causes profondes et le rôle des biais cognitifs, a également été dispensée au Bureau du vérificateur général de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous avons animé un atelier d'introduction à **l'analyse des causes profondes** auquel ont participé 600 personnes à l'occasion de la **Séance d'apprentissage sur l'audit interne**. Cet événement était organisé par l'École de la fonction publique du Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor afin de favoriser l'apprentissage, l'innovation et l'échange de bonnes pratiques entre les auditeurs et auditrices internes de la fonction publique fédérale. Dans les commentaires qu'ils ont formulés à l'issue de l'événement, les participants ont souligné la grande pertinence de la formation sur l'analyse des causes profondes et ont dit apprécier les exemples concrets et les outils pratiques que nous avons présentés. Nombre d'entre eux ont également indiqué vouloir approfondir le sujet, ce qui témoigne de l'utilité de cette formation pour leurs travaux.



Notre nouvelle **formation spécialisée sur l'analyse des données et l'intelligence artificielle (IA)**, destinée à informer les auditeurs et auditrices des avantages et des éventuels écueils de l'IA, a reçu un accueil favorable. Nous avons intégré les questions relatives à l'IA dans l'ensemble de notre programme de formation afin que les auditeurs et auditrices soient au courant des avancées rapides de ce domaine. La formation sur l'IA a notamment été suivie par le groupe d'audit et d'évaluation de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC est l'un des plus grands ministères du gouvernement fédéral.

Nous avons animé des activités de formation en français à l'intention **d'auditeurs et d'auditrices provenant du Québec**, dont un cours sur la gestion de projets d'audit destiné aux auditeurs des bureaux du vérificateur général de Montréal et de Laval. Les participants nous ont indiqué que ce cours les avait grandement aidés à améliorer leur capacité à endosser la casquette de chef de projet, en plus de celle d'auditeur.



Découvrez les formations que nous proposons dans notre **catalogue de cours**.

Renforcement des capacités d'audit à l'échelle internationale



Formation de la FCAR à la Contraloría General del Estado de Ecuador, juin 2025

Nous avons réalisé un projet de huit mois auprès du **Bureau national d'audit de l'Équateur** afin de renforcer ses capacités en audit de performance, et ce, entièrement en espagnol. Géré par Alinea International et exécuté dans le cadre du Mécanisme de déploiement d'experts du Partenariat d'assistance technique, financé par Affaires mondiales Canada, ce projet comprenait une formation en présentiel d'une durée de trois semaines, plusieurs séances en ligne en direct et des séances intensives consacrées à l'élaboration d'un tout nouveau manuel sur l'audit de performance, pleinement conforme aux normes internationales.



Formation de la FCAR au Conseil d'audit de la République d'Indonésie, juin 2025

Nous avons dispensé une formation en présentiel d'une durée de deux semaines à l'intention du **Conseil d'audit de la République d'Indonésie** (BPK), un important bureau d'audit tourné vers l'avenir en Asie du Sud-Est. Cette institution abrite le siège de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEANSAI). La formation a porté sur le choix des sujets et la planification pluriannuelle des audits de performance, la conception des audits, la collecte de données probantes, la gestion de la qualité et la production des rapports d'audit. Elle comprenait également, à l'intention des cadres dirigeants, une séance consacrée aux nouvelles tendances et difficultés propres à l'audit de performance.

Nous avons également lancé cette année un **nouveau programme international de trois ans** financé par Affaires mondiales Canada : voir la page 7 pour en savoir plus.

Mise en commun de connaissances et de ressources pratiques



Nous avons produit des ressources destinées à aider les auditeurs et auditrices dans leurs travaux, notamment :

- une **étude comparative sur l'audit interne** au Canada, publiée en collaboration avec le Conseil canadien des auditeurs internes du secteur public
- des articles publiés dans le cadre de notre **série Sur le terrain**, dans laquelle des auditeurs chevronnés et des experts présentent des pratiques exemplaires et des innovations
- notre **base de données Vigie Audit**, enrichie cette année de 379 nouveaux rapports d'audit et documents d'orientation



À l'écoute de notre communauté



Pour mieux comprendre les besoins de nos membres et de nos clients, nous avons mené une enquête au début de 2026, dont les résultats nous aideront à définir notre programmation à venir et notre nouveau plan stratégique. Les personnes interrogées ont indiqué qu'elles souhaitaient bénéficier des ressources suivantes :

- d'autres webinaires sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés d'audits récents
- d'autres publications consacrées à l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles techniques d'audit
- de nouveaux formats pour les produits de la FCAR, par exemple des vidéos ou des balados
- de nouvelles formations plus courtes (cours de quatre ou huit heures), notamment des cours à rythme libre
- des formations réunissant des participants issus d'administrations analogues, l'idée étant de favoriser la mise en commun de données d'expérience, de nouvelles approches et d'enseignements tirés





APPUI APPORTÉ AUX COMITÉS DE SURVEILLANCE DE TOUS LES ORDRES DE GOUVERNEMENT

Au cours du dernier exercice, nos travaux d'appui à la surveillance ont connu une expansion notable. Grâce au soutien du Secrétariat du Conseil du Trésor, nous avons continué de proposer des activités de perfectionnement professionnel aux comités des comptes publics et à leur personnel de soutien au Canada, et nous avons mis en place de nouveaux programmes destinés aux comités d'audit ministériels et aux spécialistes du contrôle financier.

Les progrès accomplis au cours de l'exercice n'auraient pas été possibles sans la contribution de nos collaborateurs actuels ni l'arrivée de cinq nouveaux spécialistes, qui nous ont aidés à mieux répondre aux besoins des différents groupes cibles. Nous poursuivons la recherche de moyens durables qui nous permettront dans l'avenir de continuer à proposer ce précieux soutien.

L'année en chiffres



Réalisations marquantes

Appui apporté aux comités des comptes publics pour les aider à travailler efficacement



Réunion des dirigeants des CCP, tenue à Regina (Saskatchewan), en septembre 2025

Nous avons continué d'aider les comités des comptes publics (CCP) à travers le Canada en proposant des trousseaux d'orientation aux nouveaux membres, en organisant des ateliers de perfectionnement professionnel selon la demande et en apportant un soutien adapté aux défis particuliers.

Dans le cadre d'une initiative inédite, la FCAR a organisé une **journée de rencontre réunissant des dirigeants des CCP** de tout le pays. Des personnes assurant ou ayant assuré la présidence ou la vice-présidence de comités et issues de sept provinces et territoires, et d'anciens dirigeants du CCP fédéral se sont réunis pour mettre en commun des pratiques exemplaires, débattre de stratégies visant à accroître l'efficacité de leurs travaux et cerner les nouvelles difficultés à relever et les occasions à saisir pour les CCP. Les participants se sont penchés sur les moyens de favoriser la collaboration entre les partis, de travailler de concert pour instaurer des conditions propices au bon déroulement des travaux et d'assurer la bonne gestion des réunions.

Pour mieux comprendre les principales difficultés rencontrées par les CCP au Canada, la FCAR a également réalisé une étude de référence visant à évaluer les pratiques actuelles de chaque comité.

Renforcement des activités de surveillance exercées par les comités d'audit ministériels



Après avoir mené des consultations auprès des membres des comités d'audit des ministères fédéraux, nous avons élaboré un nouvel atelier d'orientation conçu expressément pour répondre à leurs besoins. Cet atelier a pour objectif de doter les membres des comités des connaissances nécessaires pour exercer une surveillance indépendante et préserver l'efficacité, la qualité et la pertinence de la fonction d'audit interne.

Soutien aux spécialistes du contrôle financier au Canada



La FCAR a adapté son matériel de formation aux besoins des spécialistes du contrôle financier et l'a mis à leur disposition. Elle a également contribué à l'élaboration du programme du Forum sur le leadership, participé aux travaux de recherche sur l'incidence de l'audit et entrepris de concevoir un nouvel atelier visant à aider les témoins à se préparer à comparaître devant des comités.

La FCAR aide ainsi à renforcer les moyens dont disposent les spécialistes du contrôle financier, leur permettant de favoriser une gestion saine et efficace et de rendre compte de l'utilisation des ressources publiques dans les ministères et organismes gouvernementaux.

Échange de bonnes pratiques en matière de surveillance



Soucieux de faire connaître les bonnes pratiques, les innovations et d'autres enseignements utiles, nous avons publié de nouvelles ressources sur notre site Web et contribué à la rédaction d'articles externes. Voici quelques-unes des publications que nous avons produites cette année :

- « **La surveillance indépendante des administrations locales : leçons pour la Colombie-Britannique** », article de notre série *Regards sur la recherche*
- Une vidéo de notre **série Sur le terrain**, dans laquelle des membres de CCP font part de leurs connaissances et de leur expérience



- Un **article coécrit avec Kevin Page** (premier directeur parlementaire du budget du gouvernement du Canada et autorité reconnue pour tout ce qui concerne le système budgétaire canadien), publié dans la revue *Policy*
- Un **aide-mémoire** axé sur la convocation des bons témoins pour des audiences efficaces
- Deux nouvelles éditions de la série **Conseils en surveillance**, qui proposent des conseils pratiques et faciles à mettre en œuvre à l'intention des CCP



Échanges avec la communauté de la surveillance et les organisations partageant les mêmes objectifs



Une table ronde lors de la conférence CCCC-CCVL, septembre 2025

Durant l'exercice, la FCAR a renforcé ses liens au sein des communautés de surveillance, tant au Canada qu'à l'international, et a contribué à des initiatives menées par des organismes partenaires œuvrant à promouvoir la transparence, la responsabilisation et la bonne gouvernance du secteur public.

La Fondation a notamment participé au bon déroulement d'initiatives d'organismes partenaires, organisé des événements et animé des tables rondes lors de la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP) et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), de la conférence de la Commonwealth Association of Public Accounts Committees (CAPAC) et de la Journée du dialogue de Transparency International. Nous avons poursuivi nos activités de sensibilisation et resserré nos liens avec ces organismes, de même qu'avec l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique (PASAI), l'Université d'Ottawa, l'Académie internationale de lutte contre la corruption, le Groupe canadien pour la gouvernance démocratique et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS D'AUDIT DANS L'INDO-PACIFIQUE



La FCAR a lancé cette année un nouveau programme international d'une durée de trois ans. L'objectif du **Programme sur la gouvernance, la responsabilisation et la transparence pour les services publics inclusifs (PGRT-SPI)** est de renforcer les capacités et l'efficacité des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) de neuf pays de la région indo-pacifique. Financé par Affaires mondiales Canada, ce programme soutient la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et concourt à l'action menée par le Canada pour renforcer la société civile et les espaces démocratiques dans la région.

Au cours des premiers mois du programme, la FCAR a rencontré chacune des ISC participantes afin de mieux comprendre leurs pratiques, leurs priorités et leurs objectifs actuels, et de compléter la planification du programme. Les premières activités de renforcement des compétences ont ensuite débuté au second semestre.

Pays participants



Fidji



Laos



Maldives



Népal



Sri Lanka



Thaïlande



Tuvalu



Vanuatu



Vietnam

L'année en chiffres

8

stages du programme de bourses



10

cours et ateliers



4,7/5

note moyenne attribuée aux cours



+200

participants et participantes



9

études de référence



Réalisations marquantes

Développement des compétences en audit de performance grâce à des formations pratiques



Par ses nombreux cours consacrés à l'audit de performance, la FCAR a proposé toute une série d'activités de formation adaptées aux besoins particuliers des ISC participantes. Grâce à notre approche interactive et à des exercices pratiques, les participants ont approfondi leur compréhension des principaux concepts de l'audit de performance et affûté leurs compétences.



Participants originaires du Laos durant un exercice, mars 2026

- ▶ Lors d'une séance régionale tenue en **Thaïlande**, des participants au programme de bourses et d'autres auditeurs de l'ISC thaïlandaise ont pris part à notre cours intensif en audit et à notre formation sur l'audit de l'égalité entre les sexes.
- ▶ Au **Laos**, des auditeurs issus de plusieurs bureaux régionaux de l'ISC nationale ont renforcé leurs compétences fondamentales dans le domaine de l'audit de performance, notamment en matière de collecte de données probantes et d'analyse des causes profondes, en bénéficiant de l'accompagnement de deux anciennes boursières de la FCAR originaires du **Vietnam**.
- ▶ Des équipes d'audit des **Fidji** et de **Tuvalu** participent à un programme de formation en temps réel, composé de trois volets axés sur les activités de planification, le déroulement des audits de performance et l'établissement des rapports d'audit. Durant la première phase, les participants ont découvert des concepts clés essentiels à la planification d'un audit à fort impact et ont immédiatement commencé à appliquer ces enseignements dans le cadre de leurs propres plans d'audit. Nous poursuivrons cette collaboration lors des deuxième et troisième phases, prévues pour 2026-2027.

Perfectionnement des compétences en audit de performance et des qualités de leadership



Les boursiers et boursières de la promotion 2025-2026 et des auditeurs de Corée du Sud, accompagnés de membres du personnel de la FCAR, lors d'une visite à la Colline du Parlement au cours de laquelle ils ont rencontré des membres du Comité permanent des comptes publics, en février 2026

Huit auditeurs et auditrices originaires des Fidji, des Maldives, du Népal, de la Thaïlande et du Vanuatu participent au **programme de bourses 2025-2026** de la FCAR, qui se déroule d'octobre 2025 à juin 2026. En faisant un stage dans des bureaux d'audit canadiens, en suivant des formations dispensées par la FCAR et en menant à bien les travaux de planification d'un audit qu'ils dirigeront une fois de retour dans leur pays, les boursiers acquièrent une expérience pratique et se préparent à devenir des leaders dans leurs ISC.

Pour en savoir plus, consultez
l'album en ligne des boursiers et boursières
de la promotion 2025-2026.



De plus, deux auditeurs du bureau d'audit national de la **Corée du Sud** se sont joints à nos boursiers internationaux pour participer à des séances de formation portant sur les pratiques, les outils et les techniques en matière d'audit de performance. Dans le cadre de ce programme de cinq semaines, qui s'est déroulé à Ottawa, nous leur avons fait découvrir le système politique, l'histoire et la culture du Canada, ainsi que notre climat hivernal.

Travail mené pour rendre les ISC plus inclusives



Notre **Programme des leaders sur l'intégration de la perspective de genre** a aidé les ISC participantes à franchir des étapes importantes pour devenir des organisations plus inclusives et plus équitables.

Ce Programme des leaders, lancé en octobre 2025, se poursuivra l'an prochain. Cette année, des représentants de sept ISC ont suivi une série de séances de formation en ligne pour mieux comprendre les concepts d'égalité entre les sexes et d'intersectionnalité ainsi que les populations vulnérables. Forts de ces connaissances, ils ont ensuite commencé à planifier et à mener des examens des questions de genre et d'inclusion au sein de leurs bureaux, tout en bénéficiant du mentorat continu de la FCAR.

Dans le cadre du programme, les participants élaboreront et piloteront la mise en œuvre de stratégies d'intégration des questions de genre dans leurs bureaux.

Appui aux activités de mobilisation des parties prenantes menées par les ISC



Participants et animateurs du Programme des leaders sur la mobilisation des parties prenantes, mars 2026

Le PGRT-SPI aide les ISC à accroître l'impact de leurs travaux en mobilisant plus efficacement les parties prenantes. Des activités de mobilisation réfléchies favorisent la compréhension mutuelle, aident à mieux choisir les sujets et à mener des audits plus efficacement, et augmentent la probabilité que les recommandations d'audit soient appliquées.

- Dans le cadre d'un **Programme des leaders** consacré à la mobilisation des parties prenantes, la FCAR a réuni des cadres supérieurs de huit pays à l'occasion d'un atelier d'une semaine axé sur le renforcement des relations avec les entités auditées, les médias, les organisations de la société civile, les organes de surveillance et d'autres parties prenantes. Durant cet atelier, coanimé par Sheila Dodds, vérificatrice générale adjointe de la Colombie-Britannique, les participants ont échangé leurs expériences, élaboré des cartographies des parties prenantes et rédigé des plans d'action visant à améliorer les processus de mobilisation dans leurs ISC respectives. Nous continuons d'aider les participants à mettre au point leurs plans d'action et à commencer à les mettre en application.
- Nous avons élaboré une **nouvelle formation** visant à doter les auditeurs et auditrices des connaissances et des outils pratiques nécessaires pour mobiliser les parties prenantes, en mettant l'accent sur la société civile. À la suite de séances pilotes organisées en Thaïlande et au Laos, les participants ont indiqué que la formation proposée les avait aidés à comprendre l'importance de la mobilisation des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pour ce qui est d'obtenir des informations et des éléments probants utiles à la planification et à la réalisation des audits, ainsi qu'à se sentir mieux préparés à associer ces groupes à leurs travaux d'audit.

Merci à nos partenaires !

Le PGRT-SPI est rendu possible grâce aux contributions de nombreux partenaires, dont les **bureaux des vérificateurs généraux du Canada, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario et de la Ville de Toronto**, qui ont accueilli les participants au programme de bourses 2025-2026.

Le programme bénéficie du soutien financier du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada.





RAPPORTS FINANCIERS

Le présent rapport annuel comprend les états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation pour l'exercice clos le 31 mars 2026, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. L'auditeur externe, à savoir le cabinet Welch LLP, a exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers de la Fondation.

Les états financiers figurant dans le présent rapport ont été établis par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et audités par le cabinet Welch LLP selon les normes d'audit généralement reconnues. Le rapport donne à nos membres, aux parties prenantes et aux autres parties intéressées des renseignements sur la situation et la performance financières de la Fondation, ainsi que des explications sur les éléments importants, les fluctuations ou les changements de politique ayant une incidence sur la présentation des résultats financiers.

ÉTATS FINANCIERS
de la
FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2026

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

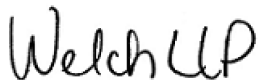
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 15 juin 2026.

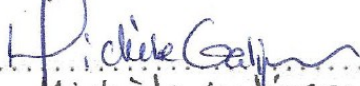
**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	2 016 561 \$	579 088 \$
Placements (note 4)	454 710	1 654 710
Débiteurs	62 059	87 454
Charges payées d'avance	<u>93 072</u>	<u>11 661</u>
	<u>2 626 402 \$</u>	<u>2 332 913 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	409 940 \$	479 391 \$
TVH à payer	60 420	52 967
Fonds de programme internationale reportés (note 5)	949 201	498 879
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres (note 6)	461 799	457 830
Avantages incitatifs à la location	<u>8 827</u>	<u>14 123</u>
	1 890 187	1 503 190
ACTIF NET		
Non affecté	<u>736 215</u>	<u>829 723</u>
	<u>2 626 402 \$</u>	<u>2 332 913 \$</u>

Approuvé par le conseil:


..... administrateur
Richard Arthurs

..... administrateur
Michèle Gagné

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>
Produits			
Contributions - programme international (note 5)	1 647 781	\$	3 039 206
Audit et perfectionnement professionnel (note 6)	662 662		707 356
Surveillance (note 6)	532 853		138 243
Cotisations et contributions des membres (note 6)	327 794		477 028
Intérêt et autre (note 5)	51 011		61 806
	<u>3 222 101</u>		<u>4 423 639</u>
Charges			
Personnel	2 135 188		2 501 263
Voyage	512 241		812 615
Services contractuels et professionnels	226 776		233 556
Dépenses de programme	146 724		213 750
Loyer, services publics et lieux de réunion	106 920		601 347
Fournitures, équipements et assistance informatiques	67 564		66 211
Bureau et opérations	38 090		34 082
Traduction	29 872		26 696
Dépenses du conseil d'administration	17 612		24 862
Frais bancaires et de cartes de crédit	10 503		23 855
Assurance	10 304		9 597
Conférences	8 968		14 042
Perte (gain) de change	2 084		(3 053)
Adhésion et développement professionnel	1 584		13 389
Divers	1 179		8 565
Frais de résiliation	-		105 010
	<u>3 315 609</u>		<u>4 685 787</u>
Excédent des charges sur les produits	(93 508)		(262 148)
Actif net non affecté, début de l'exercice	<u>829 723</u>		<u>1 091 871</u>
Actif net non affecté, fin de l'exercice	<u>736 215</u>	\$	<u>829 723</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE POUR)		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(93 508) \$	(262 148) \$
Variations du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	25 395	5 822
Charges payées d'avance	(81 411)	56 928
Créditeurs et charges à payer	(69 451)	94 848
TVH à payer	7 453	107 696
Fonds de programmes international reportés	450 322	(170 750)
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres	3 969	455 484
Avantages incitatifs à la location	<u>(5 296)</u>	<u>(5 297)</u>
	<u>237 473</u>	<u>282 583</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit net (acquisition) des placements	<u>1 200 000</u>	<u>(4 710)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	1 437 473	277 873
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>579 088</u>	<u>301 215</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 016 561</u> \$	<u>579 088</u> \$

(voir notes ci-jointes)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation ») a été constituée en 1980 par des lettres patentes en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « Loi ») le 9 septembre 2014.

Conformément aux statuts de prorogation de la Fondation en vertu de la Loi, l'objectif de la Fondation est de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la responsabilisation du secteur public au Canada et à l'étranger. La Fondation assure l'éducation, la recherche et le renforcement des compétences des auditeurs du secteur public et des comités de surveillance parlementaire, en les aidant à travailler avec d'autres fonctionnaires pour un gouvernement responsable. Les produits et services de la Fondation sont très reconnus, cités et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la Fondation, y compris un apport affecté aux charges générales, provient d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). Afin de maintenir son niveau actuel d'opérations, la Fondation doit maintenir cette source de revenus.

La Fondation a été organisée et est exploitée aux fins décrites ci-dessus et, de ce fait, n'est pas imposable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts grevés d'une affectation d'origine externe, le cas échéant, sont initialement reportés et ensuite comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

La Fondation établit les cotisations de ses membres sur une base annuelle, lesquelles sont comptabilisées en tant que produits pour l'année à laquelle les cotisations se rapportent.

Les revenus de surveillance sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis.

Les produits liés au perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens et les services sont rendus ou vendus.

La Fondation tire une partie importante de son financement d'AMC. Ce financement est assujéti à certaines conditions spécifiques énoncées dans les ententes et à d'éventuels audits menés directement par le bailleur de fonds. Les ajustements éventuels découlant de ces circonstances sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont déterminés par le bailleur de fonds.

Coûts de développement

La Fondation crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites à la note 1. Les frais facturés pour l'utilisation de ces rapports sont généralement établis de manière à recouvrir les coûts directs. Les frais de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont initialement inscrits à la juste valeur ajustée des frais de transaction. Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. La trésorerie est ultérieurement comptabilisée à la juste valeur. Les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les opérations dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Apports de biens et services

Les membres et autres contributeurs consacrent beaucoup de temps et prennent en charge les coûts liés à certaines activités de la Fondation. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la Fondation, mais, dans certain cas, leur juste valeur et leur exhaustivité ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location, tels que le loyer gratuit, sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé en diminution de la charge de location.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. Les ajustements sont comptabilisés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la recouvrabilité des débiteurs et l'estimation des provisions pour les charges à payer.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers exposent la Fondation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne respectent pas leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de la Fondation est la somme de la valeur comptable de la trésorerie, des placements et des débiteurs. La trésorerie et les placements de la Fondation sont déposées auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments financiers est minime. Les soldes des débiteurs sont gérés et analysés de façon continue. Par conséquent, la direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation répond à ses besoins de liquidité en établissant des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix-autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. La Fondation est exposée aux fluctuations des taux de change sur ses instruments financiers et engage des dépenses en devises étrangères dans le cadre de ses activités internationales; elle est donc exposée aux fluctuations des taux de change sur ses dépenses futures. La trésorerie comprend 200 654 \$ (2025 - 114 989 \$) en dollars américains, les débiteurs comprennent 5 100 \$ (2025 - néant) en dollars américains, et les créditeurs comprennent 24 178 \$ (2025 - 1 273 \$) en dollars américains

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Toutefois, la Fondation détient des instruments financiers à taux variable, soit ses soldes de trésorerie, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix-autre*

Le risque de prix-autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Les placements de la Fondation dans des CPG indexés sur le marché exposent la Fondation à des risques de fluctuation des prix, car ces placements sont soumis aux variations de prix sur le marché libre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS

Les placements se composent de :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
CPG encaissable - indexé sur le taux préférentiel, échéant en novembre 2026	54 710 \$	- \$
CPG encaissable - indexé sur le taux préférentiel, échéant en avril 2026	400 000	-
CPG encaissable - taux préférentiel moins 2,45 %, échu en novembre 2025	-	54 710
CPG encaissable - taux préférentiel moins 2,00 %, échu en décembre 2025	-	1 100 000
CPG encaissable - taux préférentiel moins 2,25 %, échu en février 2026	<u>-</u>	<u>500 000</u>
	<u>454 710 \$</u>	<u>1 654 710 \$</u>

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

5. FONDS DE PROGRAMMES INTERNATIONAL REPORTÉS

Les coûts du programme international sont financés par Affaires mondiales Canada ("AMC") avec des apports de biens et de services d'experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux, de la Fondation, des bureaux d'audit municipaux, des parlementaires et des Canadiens. AMC paie les coûts directs associés au programme et contribue aux charges générales de la Fondation.

Une entente avec AMC a été signée le 29 mars 2018 et prévoit un financement total de 14 950 000 \$ jusqu'au 30 avril 2025. Une entente complémentaire signée avec AMC le 5 mars 2025 prévoit un financement total de 5 600 000 \$ jusqu'au 31 mars 2028.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fonds de programmes reportés		
Fonds de programme reportés, début de l'exercice	466 280 \$	637 030 \$
Avances versées par AMC	2 484 143	2 868 456
Autre élément de rapprochement *	(3 000)	-
Fonds remboursés et à rembourser à AMC	<u>(369 696)</u>	<u>-</u>
	2 577 727	3 505 486
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux charges générales	<u>(1 647 781)</u>	<u>(3 039 206)</u>
Fonds de programme reportés, fin de l'exercice	<u>929 946 \$</u>	<u>466 280 \$</u>
Intérêts reportés AMC		
Intérêts reportés AMC, solde au début de l'exercice	32 599 \$	24 166 \$
Intérêts gagnés sur les fonds d'AMC	19 255	8 433
Fonds remboursés et à rembourser à AMC	(6 498)	-
Produits constatés représentant les charges liées à l'activité pour l'exercice	<u>(26 101)</u>	<u>-</u>
Intérêts reportés AMC, solde à la fin de l'exercice	<u>19 255 \$</u>	<u>32 599 \$</u>
Sommaire		
Fonds de programme reportés, solde à la fin de l'exercice	929 946 \$	466 280 \$
Intérêts reportés AMC, solde à la fin de l'exercice	<u>19 255</u>	<u>32 599</u>
Total des fonds de programme reportés et des intérêts reportés AMC	<u>949 201 \$</u>	<u>498 879 \$</u>

*Après la clôture du programme AMC Gouvernance internationale, responsabilité et performance, un rapprochement a été effectué et un ajustement a été comptabilisé afin de refléter un écart constaté concernant une période antérieure.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

6. PRODUITS REPORTÉS - COTISATIONS DES MEMBRES, FORMATION ET AUTRES

Les produits reportés - cotisations des membres, formation et surveillance sont établis comme suit :

	Cotisations des <u>membres</u>	<u>Formation</u>	<u>Surveillance</u>	2026 <u>Total</u>	2025 <u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	65 336 \$	17 494 \$	375 000 \$	457 830 \$	34 945 \$
Avances reçues	322 677	671 748	532 853	1 527 278	1 745 512
Produits constatés	<u>(327 794)</u>	<u>(662 662)</u>	<u>(532 853)</u>	<u>(1 523 309)</u>	<u>(1 322 627)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>60 219 \$</u>	<u>26 580 \$</u>	<u>375 000 \$</u>	<u>461 799 \$</u>	<u>457 830 \$</u>

7. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à effectuer des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour des locaux jusqu'au 30 novembre 2027. Les loyers minimums exigibles jusqu'à la date d'échéance du bail sont les suivants :

2027	27 438 \$
2028	18 292

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.